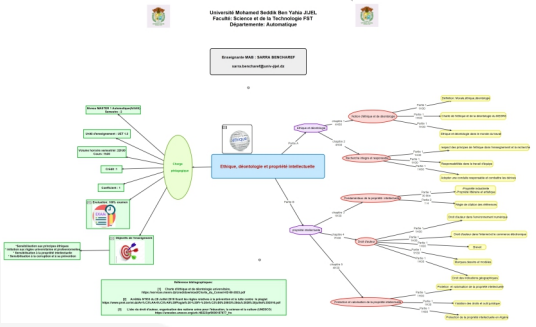
Ethique, déontologie et propriété intellectuelle



1.0

Sarra Bencharef

Université de Jijel -

Mohammed Seddik Benyahia

Faculté des Sciences et de la technologie

Département d'automatique

sarra.bencharef@univ-jijel.dz

02-06-2024

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale : http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/fr/

Table des matières

Objectifs 4

Introduction 6

I - Pré-requis / Connaissances préalables nécessaires 8

II - Exercice : Test de pré-requis 9

III - Orientation de l'étudiant en cas d'échec au test de pré-requis 10

IV - Chapitre 2 : Recherche integre et responsable 11

1. Les objectifs du chapitre 2 11
2. Le Code De La Recherche 12
3. Droits et obligations des personnels de la recherche 12
4. responsabilités dans le travail collectif 12
5. Responsabilités dans les relations au travail 13

5.1. La discrimination 13

5.2. Le harcèlement 13

5.3. L'égalité 13

6. De l'éthique à l'intégrité de la recherche 14

6.1. Principe 14

6.2. Les fautes graves : falsification des données, fabrication des données et plagiat 14

6.3. falsification et fabrication des données 14

6.4. Le plagiat 15

7. Les pratiques de recherche critiquables 15
8. Exercice 16

V - Test de sortie 17

1. Exercice 17
2. Exercice 17
3. Exercice 17
4. Exercice 17
5. Exercice 18
6. Exercice 18

7. Exercice 18

Conclusion **19**

Solutions des exercices **20**

Glossaire **23**

Abréviations **24**

Références **25**

Bibliographie **26**

Webographie **27**

Objectifs

Objectifs de l'enseignement

Les objectifs du module ***"Éthique, Déontologie et Propriété Intellectuelle"*** sont de former les étudiants à naviguer de manière éthique et responsable dans leur pratique professionnelle, en intégrant les principes éthiques, les normes déontologiques et la gestion de la propriété intellectuelle dans leurs décisions.

La compétence visée par ce cours, dans son ensemble, est que :

- Identifier et analyser les enjeux éthiques dans divers contextes professionnels et scientifiques.
- Appliquer les codes de déontologie pertinents à leur domaine de pratique.
- Protéger et respecter les droits de propriété intellectuelle : en comprenant les lois et régulations associées.
- Communiquer efficacement sur des questions éthiques et juridiques.
- Prendre des décisions éclairées et responsables, tenant compte des implications éthiques, déontologiques et légales.
- Promouvoir une culture de responsabilité sociale et professionnelle, en adoptant des normes élevées d'excellence et d'intégrité.

Les objectifs spécifiques

A l'issu de cet enseignement, l'apprenant sera capable :

- ***En termes de Savoir :***
 1. Connaître les concepts d'éthique, de déontologie et de propriété intellectuelle.
 2. Saisir les droits et obligations associés.
 3. Identifier les distinctions entre ces notions dans les contextes professionnels et académiques.
 4. Démontrer une compréhension approfondie de leur application.
 5. Construire une base solide de connaissances sur ces principes.
- ***En termes de Savoir-faire :***
 1. Orienter vers l'application de ces principes et règles dans des situations concrètes.
 2. Entraîner à la gestion des droits de propriété intellectuelle.
 3. Analyser les processus de rédaction des références et citations correctement.

- *En termes de Savoir-Être :*

 1. Vous sensibiliser au respect, à l'intégrité et à la responsabilité dans toutes les interactions professionnelles et académiques, en veillant à la conformité avec les normes éthiques et déontologiques.

Introduction

Le récent intérêt accru pour les questions d'éthique professionnelle et de déontologie peut être exploré à travers trois perspectives essentielles.

- Premièrement, il reflète l'évolution des sociétés démocratiques modernes, caractérisées par un pluralisme croissant résultant du progrès des libertés individuelles et de la diversité des modes d'expression. Les sociétés ouvertes accueillent ainsi une multitude de valeurs et de points de vue idéologiques et axiologiques.
- Deuxièmement, dans le domaine de l'éducation, on observe une demande croissante de professionnalisme, se traduisant par une exigence accrue en termes d'expertise et d'efficacité pour les enseignants.

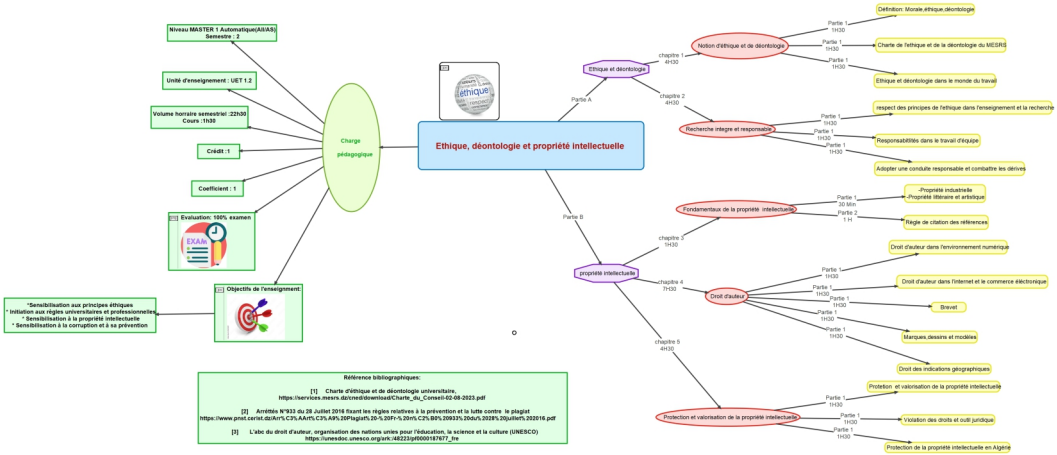
En outre, la protection de la propriété intellectuelle revêt une importance capitale pour contrer divers phénomènes. Il est crucial de définir la propriété intellectuelle, de comprendre les droits des inventeurs, créateurs et consommateurs, et de savoir comment garantir la protection des créations. Les droits de propriété intellectuelle peuvent également influencer le développement des pays émergents.

Enfin, l'université, en tant qu'institution d'intérêt public, a pour mission essentielle de favoriser le développement individuel et collectif des personnes ainsi que la promotion de l'humanité et de la société. Pour atteindre ces objectifs, elle doit encourager le développement et la transmission des connaissances, ainsi que la libre circulation du savoir. L'université doit également jouer un rôle de premier plan dans la promotion d'un environnement caractérisé par l'ouverture, le respect, la liberté et la responsabilité, favorisant ainsi l'exercice et l'expression de la pensée critique et du jugement.

Université Mohamed Seddik Ben Yahia JIJEL
Faculté: Science et de la Technologie FST
Départemente: Automatique

Enseignante MAB : SARRA BENCHAREF

sarra.bencharef@univ-jijel.dz



Référence bibliographiques:

[1] Charte d'éthique et de déontologie universitaire,
https://services.mesrs.dz/cnred/download/Charte_du_Conseil-02-08-2023.pdf

[2] Arrêtée N°933 du 28 Juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat
https://www.pnst.cerist.dz/Arti%C3%AAATS/C3%AFS%20Pagiat%20-%20Arti%C3%AES%20933%20du%202B%20juillet%202016.pdf

[3] L'abc du droit d'auteur, organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000187677_fre

I Pré-requis / Connaissances préalables nécessaires

Pré-requis

1. ***Compétences en recherche académique*** : les étudiants devraient être capables de mener des recherches académiques, d'analyser des textes juridiques, et de rédiger des essais ou des rapports basés sur leurs recherches.
2. ***Compétences en communication*** : les étudiants doivent être capables de communiquer clairement et efficacement, tant à l'oral qu'à l'écrit, car ce cours impliquera probablement des discussions, des présentations, et des travaux écrits.
3. ***Intérêt pour les questions éthiques et juridiques*** : Une curiosité et un intérêt pour les questions éthiques, les dilemmes moraux, et les aspects juridiques de la propriété intellectuelle seront utiles.
4. ***Maîtrise de la langue française***: car c'est la langue d'enseignement de ce module.



II Exercice : Test de pré-requis

[solution n° 1 p.20*]*

Quel est l'élément clé d'une recherche académique efficace ?

III Orientation de l'étudiant en cas d'échec au test de pré-requis

Attention

En cas d'échec au test des prérequis, veuillez télécharger les documents suivants et suivre une auto-formation :



[cf. la morale][cf. Recherche_et_methodologie_en_sciences_so][cf. technique de communication orale]

IV Chapitre 2 : Recherche integre et responsable



La recherche scientifique repose sur des principes fondamentaux d'intégrité et de responsabilité pour garantir des résultats fiables et éthiques. La recherche intègre se caractérise par la transparence, l'honnêteté et le respect des normes éthiques, tandis que la recherche responsable englobe l'ensemble des pratiques qui assurent la validité et la crédibilité des résultats scientifiques.

Les principes déontologiques pour le personnel universitaire varient selon leur statut et leur rôle, mais tous, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels, enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs, sont tenus de respecter la charte de déontologie. Cette charte précise les droits des agents et les principes et valeurs qu'ils doivent suivre dans leurs missions.

Les enseignants-chercheurs et les chercheurs bénéficient d'une indépendance totale et d'une liberté d'expression complète dans leurs fonctions d'enseignement et de recherche. [4]*

Ce chapitre se concentre sur les principes essentiels qui sous-tendent la conduite responsable de la recherche, les obligations des chercheurs, et les méthodes pour éviter les pratiques critiquables.

1. Les objectifs du chapitre 2

- connaître le Code de la recherche, les droits et obligations des personnels de recherche, les responsabilités dans le travail collectif et les relations, ainsi que les fautes graves et pratiques critiquables en recherche.
- Expliquer l'application du code de la recherche, comprendre les implications des droits et obligations, les responsabilités dans les relations de travail, et les principes d'intégrité en recherche.
- Allier les concepts pour créer des pratiques conformes aux normes,
- structurer des recommandations pour améliorer le travail collectif et les relations.
- produire des solutions pour éviter les fautes graves et les pratiques critiquables.

2. Le Code De La Recherche

L'organisation générale de la recherche est régie par le Code de la recherche, qui établit les objectifs et les missions des personnels de la recherche.

Les missions des personnels de la recherche comprennent [5]* :

- Le développement des connaissances,
- Le transfert et l'application de ces connaissances dans les entreprises et dans tous les domaines contribuant au progrès de la société,
- La diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique auprès de l'ensemble de la population, en particulier les jeunes,
- La participation à la formation initiale et continue,
- La gestion administrative de la recherche,
- L'expertise scientifique.

3. Droits et obligations des personnels de la recherche

La recherche peut être menée par des fonctionnaires, des contractuels ou des étudiants, en fonction de leur statut. Les fonctionnaires jouissent de la liberté d'opinion politique, syndicale, religieuse et philosophique. Les enseignants-chercheurs et les chercheurs bénéficient d'une pleine indépendance et d'une totale liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de recherche, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions légales.

4. responsabilités dans le travail collectif

Les chercheurs doivent être conscients de leurs obligations envers leurs employeurs, bailleurs de fonds ou autres organismes publics ou privés. Ils ont également une responsabilité éthique envers la société dans son ensemble. En particulier, les chercheurs financés par des fonds publics doivent veiller à une utilisation efficace et judicieuse des ressources fournies par les contribuables.

5. Responsabilités dans les relations au travail

5.1. La discrimination

Les actions des employés au travail relèvent du droit public et peuvent être sanctionnées. En particulier, la loi stipule qu'aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leur nom de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance, réelle ou supposée, à une ethnie ou à une race.

5.2. Le harcèlement

Le harcèlement au travail est un délit puni par la loi. Les services des ressources humaines des établissements peuvent conseiller le plaignant sur l'opportunité de déposer une plainte. La loi protège les salariés, les agents publics et les stagiaires contre le harcèlement sexuel au travail, offrant ainsi une protection renforcée des victimes et une sécurité juridique accrue.

5.3. L'égalité

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental visant à assurer la parité professionnelle, l'équité salariale et la diversité des métiers.

6. De l'éthique à l'intégrité de la recherche

6.1. Principe

Ces principes devraient guider tous les scientifiques, chercheurs et praticiens dans leurs interactions individuelles et avec le monde, quel que soit leur domaine :

- Honnêteté :Présentation transparente des objectifs, méthodes et résultats de recherche, en transmettant des interprétations valides et des conclusions justifiées.
- Fiabilité :Rigueur dans la conduite de la recherche avec attention aux détails, et communication des résultats de manière complète et impartiale.
- Objectivité : Fondement des interprétations et conclusions sur des faits vérifiables, avec transparence dans la collecte, l'analyse et l'interprétation des données, et vérification du raisonnement scientifique.
- Impartialité et Indépendance :Maintien d'une distance par rapport aux influences de partenaires, groupes idéologiques, pressions politiques, et intérêts économiques ou financiers.
- Transparence :Communication ouverte lors des discussions scientifiques, contribution au savoir public par la publication des découvertes, et communication honnête avec le grand public. Stockage adéquat des données et accessibilité pour les collègues intéressés.
- Devoir d'attention :Engagement envers la protection et le respect des participants et sujets de recherche, qu'ils soient humains, animaux, environnementaux ou culturels.
- Justesse :Attribution correcte des références et crédits pour les travaux des autres, en respectant la propriété intellectuelle et en traitant les collègues avec intégrité.
- Responsabilité envers les générations futures : Adoption de normes strictes pour l'éducation et la supervision des jeunes chercheurs et étudiants, assurant ainsi une transmission éthique et durable des connaissances.

✎ *Remarque*

Le non-respect de ces principes fondamentaux entraîne des comportements inappropriés dans le domaine scientifique.

6.2. Les fautes graves : falsification des données, fabrication des données et plagiat

Dans de nombreux pays, la fabrication, la falsification des données et le plagiat sont considérés comme des infractions graves. Le terme "malhonnêteté scientifique" est utilisé pour désigner ces écarts par rapport aux normes scientifiques. Il existe une distinction entre la fraude, les erreurs honnêtes et les différences d'opinion. Ces perspectives soulignent l'importance de maintenir des normes éthiques élevées dans la recherche pour préserver la confiance du public.

6.3. falsification et fabrication des données

Les deux violations les plus graves de l'éthique scientifique sont la fabrication et la falsification des données. La fabrication consiste à créer des données de toutes pièces, à les enregistrer et à les présenter comme authentiques. La falsification implique la manipulation des procédures de recherche ou la modification ou omission de données. Ces pratiques peuvent également se manifester dans la présentation des résultats d'autres chercheurs, l'expression d'opinions d'experts, et lors de la diffusion publique des recherches.

6.4. Le plagiat

Le plagiat consiste à utiliser les idées, les résultats de recherche ou les mots d'une autre personne sans leur attribuer le crédit approprié. Les expressions précises d'idées, d'explications ou de matériaux visuels comme des figures ou des photographies originales, ainsi que des tableaux, sont protégées par le droit d'auteur. Cependant, elles peuvent encore être sujettes au plagiat. Le plagiat diffère des autres violations car il peut être perçu comme moins préjudiciable pour les collègues chercheurs que pour la recherche elle-même.

Pourtant, la valeur de l'ouverture d'esprit est fondamentale pour l'intégrité scientifique. Le progrès de la recherche repose sur la communication et la discussion entre pairs, ainsi que sur un système d'évaluation par les pairs robuste. Si les scientifiques hésitent à participer à cette ouverture et à cette communication par crainte de ne pas être reconnus comme contributeurs ou auteurs, la qualité globale de la science en souffrira également.[6]* [7]*



7. Les pratiques de recherche critiquables

Diverses pratiques de recherche critiquables ***(PRC)*** suscitent des objections significatives dans le domaine scientifique. Certaines entraînent des conséquences morales ou légales graves, tandis que d'autres peuvent provoquer des perturbations, du mécontentement ou des conflits. Comme les infractions à l'intégrité scientifique, beaucoup de ces pratiques nuisent à la confiance du public dans la science et doivent donc être sérieusement prises en compte par la communauté scientifique. Trois catégories principales d'erreurs comportementales sont identifiées :

- Inconduite personnelle :Comprend l'intimidation des étudiants, le harcèlement, la discrimination, le non-respect des normes sociales ou culturelles dans la recherche, ainsi que le mauvais usage des financements.
- Mauvaises pratiques de recherche variées : Telles que la gestion déficiente des données, des procédures de recherche incorrectes, ou des pratiques déviantes en matière de publication.
- Délits plus courants : Qui, bien qu'ils ne conduisent pas toujours à des plaintes formelles et à des enquêtes, sont néanmoins très préjudiciables en raison de leur fréquence, tels que la manipulation des données, la sélection biaisée des échantillons, ou l'omission d'observations inopportunes.

8. Exercice

[solution n°2 p.20*]*

Exercice

Quels types de libertés et d'indépendance bénéficient les enseignants-chercheurs et les chercheurs ?

- O Liberté financière
- O

Pleine indépendance et totale liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de recherche

- O Liberté de voyager sans restrictions
- O Liberté de travailler dans n'importe quelle institution sans accord préalable

Exercice

Quelle est l'une des principales missions des personnels de la recherche en matière d'intégrité et de responsabilité ?

Exercice

Quel(s) des éléments suivants sont requis par le principe éthique de transparence totale dans la recherche ?

- ☐ Déclaration des objectifs de recherche avant le début de l'étude
- ☐ Publication des résultats, qu'ils soient positifs ou négatifs
- ☐ Communication des hypothèses de recherche uniquement si elles sont confirmées
- ☐ Révélation des sources de financement et des conflits d'intérêts
- ☐ Utilisation exclusive de données préexistantes sans mentionner les méthodes utilisées

* *

*

Ce chapitre a abordé les aspects essentiels du Code de la Recherche, en détaillant les droits et obligations des personnels de recherche ainsi que leurs responsabilités dans le travail collectif et les relations professionnelles. Il a également examiné des enjeux cruciaux comme la discrimination, le harcèlement et l'égalité, tout en soulignant la transition de l'éthique à l'intégrité de la recherche. Les principes éthiques, les fautes graves telles que la falsification, la fabrication des données et le plagiat ont été explorés, ainsi que les pratiques de recherche critiquables. En intégrant ces éléments, ce chapitre met en évidence l'importance d'une conduite irréprochable pour maintenir la crédibilité et la rigueur dans le domaine de la recherche.

V Test de sortie

1. Exercice

[solution n°3 p.20]

Quelle responsabilité éthique ont les chercheurs envers la société ?

- ☐ Assurer la rigueur et l'intégrité dans leurs recherches
- ☐ Publier uniquement des résultats positifs pour garantir le financement
- ☐ Informer le public des découvertes et des implications de leurs recherches
- ☐ Respecter les principes de transparence et d'honnêteté dans la communication des résultats
- ☐ Éviter de partager des informations qui pourraient causer des inquiétudes inutiles

2. Exercice

[solution n°4 p.21]

Quelles sont les conséquences des pratiques de recherche critiquables (PRC) sur la science ?

- ○ Elles améliorent la qualité de la recherche
- ○ Elles nuisent à la confiance du public dans la science
- ○ Elles augmentent le financement de la recherche
- ○ Elles favorisent les collaborations internationales

3. Exercice

[solution n°5 p.21]

Classez les éléments suivants dans l'ordre correct pour identifier le principe éthique qui exige une transparence totale dans la présentation des objectifs, méthodes et résultats de recherche.

Objectifs de recherche

Objectifs de recherche

Transparence

Résultats de recherche

4. Exercice

[solution n°6 p.21*]*

Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une invention soit brevetable ?

5. Exercice

[solution n°7 p.21*]*

Quelle est la durée de protection typique accordée par un brevet ?

6. Exercice

[solution n°8 p.22*]*

En quelle année a été fondé l'Office National des Droits d'Auteur et des Droits Voisins (ONDA) ?

7. Exercice

[solution n°9 p.22*]*

L'objectif principal d'une bibliographie est de les sources utilisées pour les arguments et les idées du travail, de permettre aux lecteurs de les informations et de consulter les sources originales, et de montrer la de la recherche effectuée sur un sujet.

Conclusion

En conclusion, l'acte pédagogique est comparable à un art : il nécessite une pratique quotidienne pour maintenir et améliorer ses compétences et sa qualité. Les principaux objectifs de ce document sont de clarifier les distinctions entre éthique et déontologie, d'identifier les normes qui peuvent guider notre quotidien, de décrire les défis déontologiques rencontrés par la communauté universitaire, et de proposer des solutions pour y faire face.

Dans ce document, le personnel universitaire et de recherche trouvera des définitions qui l'informeront et guideront dans leur pratique quotidienne ou leur développement professionnel. L'exigence d'une démarche scientifique rigoureuse, honnête et responsable est une préoccupation mondiale importante. La connaissance des lois naturelles et sociales, accumulée au fil des siècles, doit être continuellement consolidée. Il est essentiel que le chercheur, l'étudiant et l'enseignant assument leurs responsabilités envers la science qu'ils ont choisie comme métier.

Solutions des exercices

> **Solution** n°1

Exercice p. 9

Quel est l'élément clé d'une recherche académique efficace ?

Analyser et citer correctement des sources

> **Solution** n°2

Exercice p. 16

Exercice

Quels types de libertés et d'indépendance bénéficient les enseignants-chercheurs et les chercheurs ?

- ○ Liberté financière
- ⊙
Pleine indépendance et totale liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de recherche
- ○ Liberté de voyager sans restrictions
- ○ Liberté de travailler dans n'importe quelle institution sans accord préalable

Exercice

Quelle est l'une des principales missions des personnels de la recherche en matière d'intégrité et de responsabilité ?

L'une des principales missions des personnels de la recherche est de conduire leurs travaux de manière intègre et responsable, en respectant les normes éthiques et les obligations professionnelles, afin de garantir la fiabilité et la crédibilité des résultats scientifiques.

Exercice

Quel(s) des éléments suivants sont requis par le principe éthique de transparence totale dans la recherche ?

- ☑ Déclaration des objectifs de recherche avant le début de l'étude
- ☑ Publication des résultats, qu'ils soient positifs ou négatifs
- ☐ Communication des hypothèses de recherche uniquement si elles sont confirmées
- ☑ Révélation des sources de financement et des conflits d'intérêts
- ☐ Utilisation exclusive de données préexistantes sans mentionner les méthodes utilisées

> **Solution** n°3

Exercice p. 17

Quelle responsabilité éthique ont les chercheurs envers la société ?

- [x] Assurer la rigueur et l'intégrité dans leurs recherches
- [] Publier uniquement des résultats positifs pour garantir le financement
- [x] Informer le public des découvertes et des implications de leurs recherches
- [x] Respecter les principes de transparence et d'honnêteté dans la communication des résultats
- [] Éviter de partager des informations qui pourraient causer des inquiétudes inutiles

> **Solution** n°4

Exercice p. 17

Quelles sont les conséquences des pratiques de recherche critiquables (PRC) sur la science ?

- ○ Elles améliorent la qualité de la recherche
- ◉ Elles nuisent à la confiance du public dans la science
- ○ Elles augmentent le financement de la recherche
- ○ Elles favorisent les collaborations internationales

> **Solution** n°5

Exercice p. 17

Classez les éléments suivants dans l'ordre correct pour identifier le principe éthique qui exige une transparence totale dans la présentation des objectifs, méthodes et résultats de recherche.

Transparence | Objectifs de recherche | Résultats de recherche | Objectifs de recherche

Objectifs de recherche

Méthodes de recherche

Résultats de recherche

Transparence

> **Solution** n°6

Exercice p. 17

Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une invention soit brevetable ?

L'invention doit être nouvelle, impliquer une activité inventive et avoir une application industrielle.

> **Solution** n°7

Exercice p. 18

Quelle est la durée de protection typique accordée par un brevet ?

20 ans

> **Solution** n°8

Exercice p. 18

En quelle année a été fondé l'Office National des Droits d'Auteur et des Droits Voisins (ONDA) ?

1973

> **Solution** n°9

Exercice p. 18

L'objectif principal d'une bibliographie est de `présenter` les sources utilisées pour `soutenir` les arguments et les idées du travail, de permettre aux lecteurs de `vérifier` les informations et de consulter les sources originales, et de montrer la `profondeur` de la recherche effectuée sur un sujet.

Glossaire

deontos

l'origine du terme est grec qui signifie "devoir"

La brevetabilité

le caractère acceptable ou non d'une demande de brevet.

Abréviations

EDPI : Éthique, déontologie et propriété intellectuelle

MESRS : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Références

1

Charte d"éthique et de déontologie universitaires, https://www.mesrs.dz/documents/12221/26200 /Charte+fran__ais+d__f.pdf/50d6de61-aabd4829-84b3-8302b790bdce.

2

L'abc du droit d'auteur ,organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000187677_fre

Bibliographie

Ricoeur P., (1990), « Éthique et Morale », Revista Portuguesa de Filosofia, T. 46, Fasc. 1, Jan.- Mar., 1990, p. 5-17.

Wagret F. Et J-M., Brevet d'invention, marques et propriété industrielle. PUF 2001

Didier DUGUEST IEMN , Citer ses sources, IAE Nantes 2008

Auclair, R. (1991). Éthique, morale, déontologie. Service social, 40(1), 5–9.

Pratiquer une recherche integre et responsable, Guide CNRS 28 Novembre 2016

Code de la recherche - Dernière modification le 01 février 2020 -Copyright (C) 2007-2020 Legi-France

Arrêtés N°933 du 28 Juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat

Emanuela Chiriac, Monique Filiatrault et André Régimbald, Guide de l'étudiant : l'intégrité intellectuelle plagiat, tricherie et fraude ... les éviter et, surtout, comment bien citer ses sources,2014

Galloux, J.C.? Droit de la propriété industrielle. Dalloz 2003

Webographie

https://e-services.inapi.org/aboutUs

https://www.onda.dz/

https://www.mesrs.dz/documents/12221/26200/Charte+fran__ais+d__f.pdf/50d6de61-aabd4829-84b3-8302b790bdce.